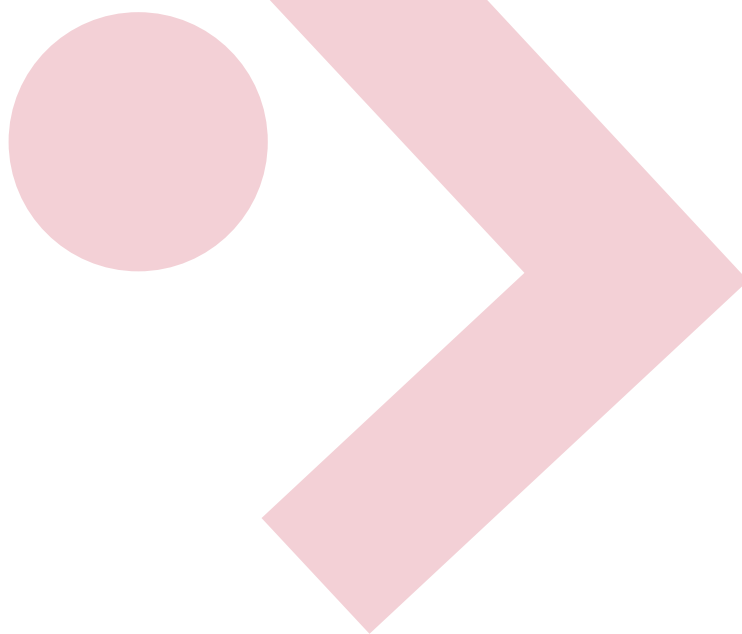




ASSURANCE EMPRUNTEUR

DISPOSITIF PARADE

SOMMAIRE

L'ESSENTIEL DU DISPOSITIF PARADE

RAPPELS

LES 3 CAS DE FIGURE

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

10 JOURS POUR UN CONTRE-LA-MONTRE CONTRAINT

PRÉCISIONS SUR LE DISPOSITIF PARADE

LES ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION DÉLIAISON-SUBSTITUTION

LES BONS REFLEXES COMMERCIAUX

LE PROCESSUS DE TRANSMISSION

LES DÉTAILS TECHNIQUES

L'ESSENTIEL DU DISPOSITIF PARADE

RAPPELS

LES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES S'INSCRIVENT DANS UNE LOGIQUE DE LIBÉRALISATION ET D'ENCADREMENT DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018 ET L'ENTRÉE EN APPLICATION DE L'AMENDEMENT BOURQUIN, LES CLIENTS ONT LA FACULTÉ DE CHANGER LEUR CONTRAT D'ASSURANCE EMPRUNTEUR À DATE ANNIVERSAIRE

BPCE, CNP ET NATIXIS ASSURANCES ONT MIS EN PLACE LE DISPOSITIF PARADE EN CONFIAINT À BPCE SOLUTIONS CRÉDIT LE TRAITEMENT OPÉRATIONNEL DES DOSSIERS

LES OBJECTIFS SONT DE :

- Respecter l'application de l'amendement et tout particulièrement le délai de traitement réglementaire fixé à 10 jours pour les clients engagés
- Analyser la demande de déliaison sur le fonds et sur la forme
- Contacter le client pour contrer la proposition concurrente
- Défendre au maximum le contrat Groupe CNP et le PNB lié

L'ESSENTIEL DU DISPOSITIF PARADE

LES 3 CAS DE FIGURE

engagé

Le client nous adresse une demande de déliaison avec une délégation d'assurance concurrente

Le délai de traitement, de l'étude à l'avenant, est fixé à **10 jours** sous peine de sanction financière

Saisie à J (jour de réception) d'une demande MyPrestation en joignant un dossier complet pour BPCE Solutions Crédit

Objectif : respecter le délai de 10 jours et obtenir l'accord du client sur la contre-proposition

manifesté avec devis

Le client vient se renseigner sur son droit à résilier muni d'un devis d'assurance

Pas de délai contraint mais la volonté de réagir vite

Saisie d'une demande avec **dossier complet** pour BPCE Solutions Crédit

Objectif : traiter la demande en moins de 30 jours et obtenir l'accord du client sur la proposition

manifesté sans devis

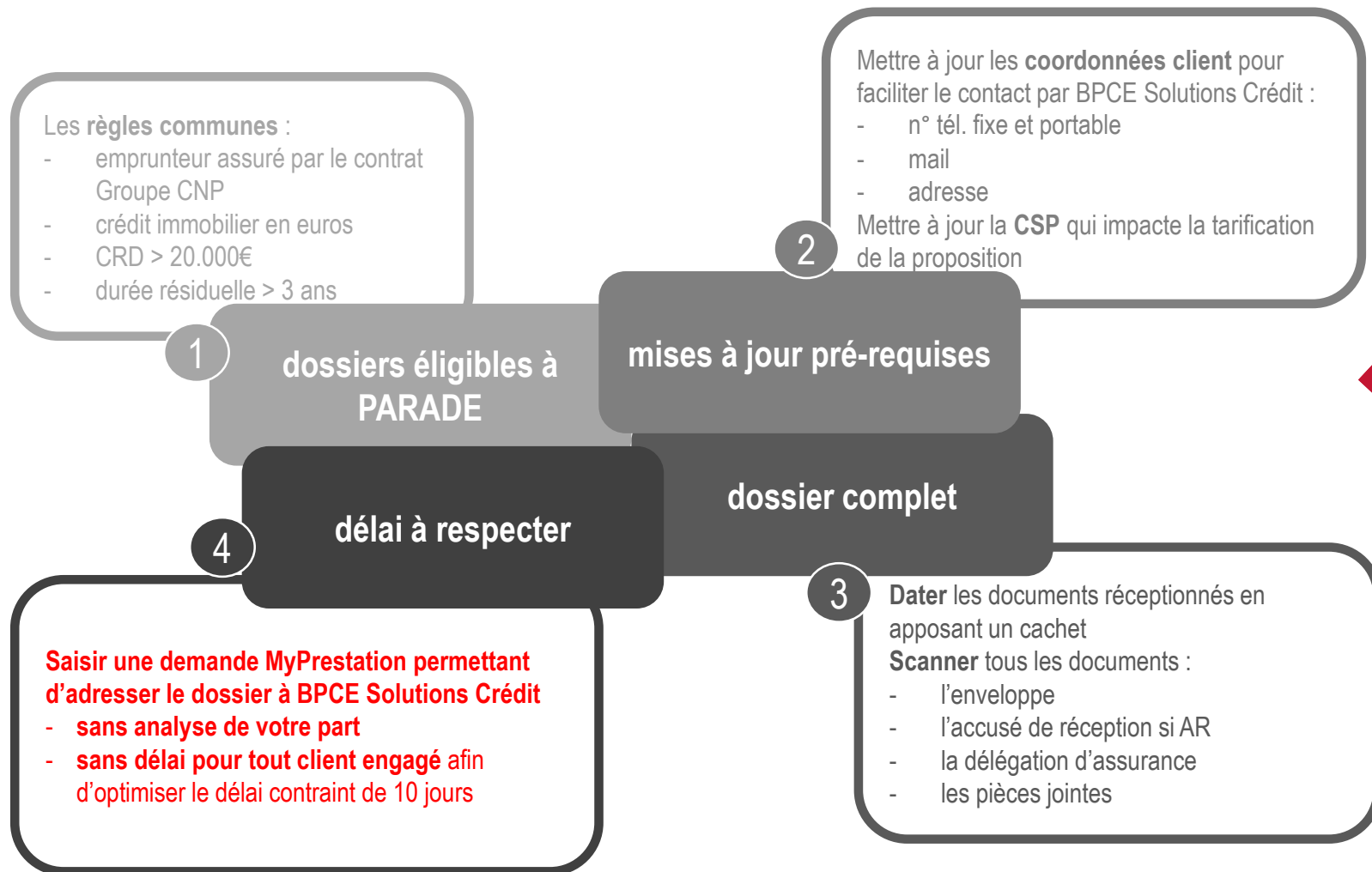
Le client vient se renseigner ou souhaite renégocier son tarif

Pas de délai contraint mais la volonté de réagir vite

Accord préalable de votre Direction Régionale avant saisie d'une demande avec **dossier complet** pour BPCE Solutions Crédit

L'ESSENTIEL DU DISPOSITIF PARADE

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE



L'ESSENTIEL DU DISPOSITIF PARADE

10 JOURS POUR UN CONTRE-LA-MONTRE CONTRAINT



BPCE Solutions Crédit met à profit le délai disponible pour :

- Contacter le client
- Défendre le Contrat Groupe CNP sur ses avantages
- Réaliser une contre-proposition tarifaire
- Recueillir le mandat de renonciation éventuel
- Éditer l'avenant

Une 1^{ère} réponse pour signifier la prise en charge de la demande client est demandée dans les 4 premiers jours

Le 10^{ème} jour, au plus tard, la demande doit être finalisée :

- Par l'envoi de l'avenant actant la déliaison avec la délégation d'assurance concurrente
- Par l'envoi de l'avenant validant la contre-proposition réalisée par BPCE Solutions Crédit



Le taux de succès est totalement lié à votre réactivité et la transmission du dossier à BPCE Solutions Crédit dès le JOUR1 (jour de réception de la demande)

PRÉCISIONS SUR LE DISPOSITIF PARADE

LES ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION DÉLIAISON-SUBSTITUTION

LES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES S'INSCRIVENT DANS UNE LOGIQUE DE LIBÉRALISATION ET D'ENCADREMENT DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE

- 1^{er} juillet 2010 **Loi Lagarde** : déliaison possible à la souscription
- 26 juillet 2013 **Loi Moscovici** : substitution possible lors de la signature de l'offre
- 17 mars 2014 **Loi Hamon** : substitution possible pendant une période d'un an après la signature de l'offre
- 21 février 2017 avec application au 1^{er} janvier 2018 **Amendement Bourquin** : substitution possible à date anniversaire du contrat
- Depuis 2017, de nombreuses recommandations, mises en garde et avis ont été publiés par l'**Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution**, le **Comité Consultatif du Secteur Financier** et la **Fédération Bancaire Française** pour nous demander de respecter le libre-choix de l'assurance emprunteur

LE CLIENT PEUT DORÉNAVANT METTRE EN CAUSE SON CONTRAT PENDANT TOUT LE PROCESSUS DE SOUSCRIPTION ET AU-DELÀ À CHAQUE ÉCHÉANCE ANNUELLE

sur affaire nouvelle			sur le stock
avant l'émission de l'offre	entre l'émission de l'offre et le moment où elle est signée	dans les 12 mois suivant la signature de l'offre	à chaque date anniversaire
déliaison	substitution	substitution	déliaison

PRÉCISIONS SUR LE DISPOSITIF PARADE

LES BONS REFLEXES COMMERCIAUX

DÈS QUE VOUS LE POUVEZ, RAPPELER AU CLIENT SES CHOIX INITIAUX ET LEURS AVANTAGES

- Le sécurité et la solidité du contrat Groupe CNP
- Les garanties couvertes, exclusions limitées et le niveau de quotité assuré

POSITIONNER LE RÔLE DE BPCE SOLUTIONS CRÉDIT

- Apport d'une expertise dans l'analyse comparative
- Contact direct du client pour réaliser une contre-proposition tarifaire

SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE SUR MYFLOW

POSITIONNER UN RDV REBOND QUEL QUE SOIT LE RÉSULTAT

- Si la demande a été jugée irrecevable par BPCE Solutions Crédit
 - Pour s'assurer qu'il n'y a pas de risque de perte d'un autre contrat de l'univers assurance : IARD ou prévoyance
- Si la demande de déliaison a été acceptée
 - Pour confirmer la réalisation de l'avenant et s'assurer qu'il n'y a pas de risque de perte d'un autre contrat de l'univers assurance : IARD ou prévoyance
- Si la proposition ou contre-proposition réalisée par BPCE Solutions Crédit a été acceptée
 - Pour confirmer la réalisation de l'avenant et proposer un bilan assurance complet : IARD et prévoyance

PRÉCISIONS SUR LE DISPOSITIF PARADE

LE PROCESSUS DE SAISIE ET SUIVI

SAISIR UNE DEMANDE SUR MYPRESTATION

- **Demande de substitution**
 - Famille : PART - Avenants d'assurance
 - Type : Etude comparative substitution
- **Demande de déliaison (dossier en instruction)**
 - Famille : PART - Avenants d'assurance
 - Type : Etude comparative déliaison
- Joindre tous les documents scannés

SUIVRE VOTRE DEMANDE SUR MYFLOW

PRÉCISIONS SUR LE DISPOSITIF PARADE

LES DÉTAILS TECHNIQUES

PÉRIMÈTRE DES DOSSIERS ÉLIGIBLES AU DISPOSITIF PARADE AVEC BPCE SOLUTIONS CRÉDIT

- Emprunteur assuré dans le cadre du contrat Groupe CNP
- Assuré sans réserve, sans surprime, sans exclusion
- Crédit immobilier en euros
- CRD > 20.000€ et durée résiduelle > 3 ans
- Préavis de 2 mois avant la date anniversaire annuelle (date d'acceptation de l'offre)

LA PROPOSITION OU LA CONTRE-PROPOSITION EST RÉALISÉE PAR AVENANT SIMPLE

- Le contrat d'assurance initial et ses garanties restent inchangés
- Il n'y a pas de nouveau questionnaire de santé et/ou sélection médicale
- L'avenant porte uniquement sur la tarification de l'assurance (proposée par BPCE Solutions Crédit)
- Attention, il y a quelques impacts importants à maîtriser :
 - Le tableau d'amortissement initial du crédit est inchangé pour la part remboursement du capital et paiement des intérêts (soit l'échéance hors assurance, ce qui évite de déformer l'amortissement initial)
 - Le nouveau taux d'assurance s'applique sur le Capital Restant Dû qui devient la nouvelle assiette de calcul
 - La part d'assurance mensuelle, qui était constante, devient dégressive et facturée séparément
 - Le gain client doit être appréhendé sur la durée totale restante